

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00213

Numéro SIREN : 945 752 137

Nom ou dénomination : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEMESSY

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2021 sous le numéro de dépôt 6604

(1)
10 SEP. 2021

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2021
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

Document certifié

Déposé enregistrement au Greffe

Désignation de l'entreprise : SA EES - CLEMESSY

conforme

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0018 Rue DE THANN 68200 MULHOUSE

à l'original

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 9 4 5 7 5 2 1 3 7 0 0 2 1 2

Pierre Guillaumehof

Néant ☐ *

Directeur Général

Exercice N clos le,
31122020N-1
31122019

			Directeur Général		Exercice N clos le, 31122020		N-1 31122019			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX	1 325 623	CQ	497 935	827 687	1 158 558		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	14 909 187	AG	14 682 313	226 873	398 684		
		Fonds commercial (1)	AH	401 523	AI	379 523	22 000	22 000		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	3 612 727	AO	920 718	2 692 009	2 706 577		
		Constructions	AP	32 213 192	AQ	23 727 656	8 485 536	9 114 666		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	18 839 925	AS	15 144 210	3 695 714	4 628 178		
		Autres immobilisations corporelles	AT	20 255 974	AU	16 698 960	3 557 014	3 825 831		
		Immobilisations en cours	AV	1 384 250	AW		1 384 250	1 460 896		
		Avances et acomptes	AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	70 661 306	CV	51 186 680	19 474 625	25 321 434		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC					
		Autres titres immobilisés	BD	539 190	BE	523 099	16 091	14 068		
		Prêts	BF	4 489 176	BG		4 489 176	4 831 827		
		Autres immobilisations financières*	BH	729 091	BI		729 091	680 793		
	TOTAL (II)			BJ	169 361 170	BK	123 761 097	45 600 072	54 163 517	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 396 856	BM	576 397	2 820 458	3 438 414	
En cours de production de biens			BN	8 407 003	BO		8 407 003	13 763 527		
En cours de production de services			BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis			BR	2 129 583	BS		2 129 583	1 237 480		
Marchandises			BT		BU					
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	461 264	BW		461 264	415 376		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	339 120 832	BY	2 066 026	337 054 805	282 850 159		
		Autres créances (3)	BZ	69 302 888	CA	2 257 582	67 045 305	43 665 243		
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
		Disponibilités	CF	12 817 882	CG		12 817 882	3 253 718		
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	114 845	CI		114 845	827 993		
	TOTAL (III)	CJ	435 751 157	CK	4 900 007	430 851 150	349 451 913			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	605 112 328	IA	128 661 105	476 451 222	403 615 431			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise				SA EES - CLEMESSY TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE		Néant ☐ *	
				Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 19 281 029)			DA	19 281 029	19 281 029	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	1 928 102	1 928 102	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 343 585	418 471	
	Report à nouveau			DH		4 160 784	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	10 605 547	21 174 024	
	Subventions d'investissement			DJ	656 768	886 363	
	Provisions réglementées *			DK	582 548	952 116	
	TOTAL (I)			DL	34 397 582	48 800 891	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN	188 689	198 689	
	TOTAL (II)			DO	188 689	198 689	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	22 693 344	30 098 891	
	Provisions pour charges			DQ	2 106 479	2 139 275	
	TOTAL (III)			DR	24 799 823	32 238 166	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	73 948	850 545	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	30 806	30 806	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	4 936 147	2 570 301	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	119 112 960	79 332 863	
	Dettes fiscales et sociales			DY	123 329 511	121 424 732	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	317 533		
	Autres dettes			EA	8 640 250	13 531 177	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	160 623 970	104 637 256	
TOTAL (IV)			EC	417 065 128	322 377 684		
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	476 451 222	403 615 431		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Écart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	412 098 174	322 346 877
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		850 545	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA EES - CLEMESSY TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE								Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	68 308	FB	1 871	FC	70 180			
	Production vendue biens * services *	FD	94 461	FE	41 714	FF	136 176			
		FG	479 226 559	FH	18 793 357	FI	498 019 917	605 631 522		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	479 389 329	FK	18 836 944	FL	498 226 273	605 631 522		
	Production stockée*					FM	(5 477 392)	(6 057 295)		
	Production immobilisée*					FN	117 140	175 665		
	Subventions d'exploitation					FO	110 211	725 694		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	18.049 748	12 364 031		
	Autres produits (1) (11)					FQ	595 054	1 843 397		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	511 621 035	614 683 016	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	76 595		
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	94 971 354	91 238 573	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(555 673)	138 112	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	172 432 964	236 184 656	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	12 199 503	13 919 487	
	Salaires et traitements*						FY	141 438 536	154 799 531	
	Charges sociales (10)						FZ	56 948 745	58 167 973	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*						GA	5 285 353	5 212 236
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	1 398 519	982 504
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	9 280 015	7 987 882	
	Autres charges (12)						GE	1 203 423	16 296 988	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	494 679 337	584 927 946	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	16 941 698	29 755 070	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	- 854 546	586 934	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	21 331		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	4 142 939	721 953	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	24	1 649	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	820 844	245 947	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	1 548 023	6 982 886	
	Différences positives de change						GN	968	14 873	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	6 512 799	7 967 311		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	10 264 808	4 109 942	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	47 346	2 238 183	
	Différences négatives de change						GS	51 868	- 7 482	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
Total des charges financières (VI)						GU	10 364 023	6 355 607		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 851 223)	1 611 703		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	13 923 689	31 953 708		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SA EES - CLEMESSEY TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		145 383
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	233 794	1 566 722
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	2 075 274	3 406 396
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2 309 068	5 118 502
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	2 592	2 001 368
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	686	1 430 348
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	1 934 739	3 255 523
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 938 018	6 687 240
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	371 050	(1 568 737)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	2 227 805	4 791 334	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 461 387	4 419 611	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	521 297 451	628 355 764	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	510 691 903	607 181 740	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	10 605 547	21 174 024	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	515 860 943 185
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	38 928 71 065
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) *	RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	594 821 938 563
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
Dont cotisations facultatives Madelin A7			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Pénalités et amendes		2 592			
Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées		686			
Amortissement sur immobilisations détruites		9 810			
Amortissement dérogatoire		1 839			
Dotations provisions pour risques exceptionnels		1 923 090			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA EES - CLEMESSY TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	1 325 623	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	15 227 218	KE		KF	107 420	
CORPORELLES	Terrains					KG	3 546 602	KH		KI	69 463	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	10 774 634	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	MI		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	20 697 083	KQ		KR	836 382	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	18 362 895	KT		KU	708 101
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	3 591 138	KW		KX	388 872	
		Matériel de transport *				KY	507 137	KZ		LA	2 000	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	15 459 986	LC		LD	835 948		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	1 460 896	LI		LJ	997 449	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	74 400 375	LO		LP	3 838 219	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	70 661 306	8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP	539 190	IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	5 512 621	IU		IV	70 161		
TOTAL IV					LQ	76 713 118	LR		LS	70 161		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	167 666 334	ØH		ØJ	4 015 801
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		3		4				
				1		2						
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence								
				2								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	1 325 623	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	23 928	LW	15 310 710	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	3 338	LY	3 612 727	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	10 774 634	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG	94 907	MH	21 438 558	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	231 072	MK	18 839 925	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU		MM	10 266	MIN	3 969 744	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	509 137	MR		
		Matériel de bureau et mobilier		IW		MS	518 842	MT	15 777 092	MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	1 074 076	MZ	19	NA	1 384 250	NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY	1 074 076	NG	858 446	NH	76 306 072	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	70 661 306	ØZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C	539 190	2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	364 515	2F	5 218 267	2G			
TOTAL IV			I3		NJ	364 515	NK	76 418 764	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	1 074 076	ØK	1 246 889	ØL	169 361 170	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des certimes)*

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA EES - CLEMESSY TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	167 064	EL	330 870	EM		EN	497 935
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	14 500 262	PF	279 231	PG	23 928	PH	14 755 565
Terrains		PI	840 025	PJ	84 031	PK	3 338	PL	920 718
Constructions	Sur sol propre	PM	7 476 986	PN	421 912	PO		PQ	7 898 898
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	14 880 064	PW	1 043 600	PX	94 907	PY	15 828 758
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	13 734 717	QA	1 640 565	QB	231 072	QC	15 144 210
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 656 095	QE	237 245	QF	10 266	QG	2 883 074
	Matériel de transport	QH	467 172	QI	30 256	QJ		QK	497 429
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	12 609 162	QM	1 227 449	QN	518 155	QO	13 318 456
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	52 664 225	QV	4 685 062	QW	857 740	QX	56 491 546
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	67 331 552	ØP	5 295 164	ØQ	881 669	ØR	71 745 047

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2	11 670	S3		S4	(11 670)	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6	166	S7		S8		S9	38 586	T1		T2	(38 419)	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	1 025	T5		T6		T7	172 842	T8		T9	(171 817)	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5	23 401	U6		U7	(23 401)	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1	92 393	W2		W3	(92 393)	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3	1 192	X4		X5		X6	338 894	X7		X8	(337 702)	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL	647					NM					NO	647		
Total général (I+II+III+IV)		NP	647	NQ	1 192	NR		NS		NT	338 894	NU		NV	(337 055)	
Total général non ventilé (NF+NO+NR)		NW	1 839		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	338 894		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	(337 055)	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SA EES - CLEMESSY TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V 32 513	TG	TH 32 513	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 903 903	TM 1 839	TN 338 894	TO 566 848
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y 15 699	TP	TQ	TR 15 699
	TOTAL I	3Z 952 116	TS 1 839	TT 371 407	TU 582 548
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A 8 079 950	4B 2 853 015	4C 6 009 148	4D 4 923 817
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V 24 158 216	5W 9 310 090	5X 13 592 300	5Y 19 876 006
	TOTAL II	5Z 32 238 166	TV 12 163 105	TW 19 601 448	TX 24 799 823
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A 306 271	6B	6D 306 271
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø5
		- titres de participation	9U 45 339 871	9V 7 392 808	9X 51 186 680
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6 525 122	Ø7	Ø9 523 099
	Sur stocks et en cours	6N 415 740	6P 352 531	6R 191 874	6S 576 397
	Sur comptes clients	6T 1 789 872	6U 1 036 917	6V 760 763	6W 2 066 026
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X 414 853	6Y 1 921 070	6Z 78 340	7A 2 257 582
	TOTAL III	7B 48 791 731	TY 10 703 327	TZ 2 579 000	UA 56 916 058
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 81 982 013	UB 22 868 272	UC 22 551 856	UD 82 298 429
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE 10 678 534	UF 17 454 926	
		- financières	UG 10 264 808	UH 1 548 023	
		- exceptionnelles	UJ 1 924 929	UK 3 548 906	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SA EES - CLEMESSY TRAVAUX D'INSTALLATION EL		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1 A 1 an au plus 2 A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		
	Prêts (1) (2)	UP	4 489 176	UR	351 259	
	Autres immobilisations financières	UT	729 091	UV		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	1 108 884		1 108 884	
	Autres créances clients	UX	338 011 948		338 011 948	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY	67 844		67 844	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	92 761		92 761	
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	13 171 922		13 171 922
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	131 268		131 268
		Divers	VP	816 319		816 319
	Groupe et associés (2)	VC	47 131 981		47 131 981	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	7 890 790		7 890 790	
	Charges constatées d'avance	VS	114 845		114 845	
	TOTAUX		VT	413 756 834	VU	408 889 826
	RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice – Remboursements obtenus en cours d'exercice		
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF	341 397		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1 A 1 an au plus 2 A plus d'1 an et 5 ans au plus 3 A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	73 948		73 948	
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	30 806		30 806	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	119 112 960		119 112 960	
Personnel et comptes rattachés		8C	29 315 992		29 315 992	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	25 776 248		25 776 248	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	5 222 063		5 222 063	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	60 048 453		60 048 453	
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 966 753		2 966 753	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	317 533		317 533	
Groupe et associés (2)		VI	5 411 491		5 411 491	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 228 758		3 228 758	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL				
Produits constatés d'avance		8L	160 623 970		160 623 970	
TOTAUX		VY	412 128 980	VZ	412 098 174	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	10 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	

Désignation de l'entreprise : SA EES - CLEMESSY TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE		Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2020			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	10 605 547	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	139 359	
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	82 911	
		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
		WI	13 123 854	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
		WJ	2 592	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	1 461 387	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	1 315 284	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %		I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3			
				TOTAL I	WR	32 636 355	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT	21 332		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU	16 635 487		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV			
		- imposées au taux de 0 %		WH			
		- imposées au taux de 19 %		WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs		XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	31 120	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :				XA	3 080 880	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY	62 190	
	Majoration d'amortissement*				XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	OV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	176 388	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	Y1		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD					
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH	22 310 433	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)	XI	10 325 922	
				déficit (II moins I)	XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	1 799 026		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	8 526 896		
				XO			

Désignation de l'entreprise SA EES - CLEMESSY TRAVAUX D'INSTALLATION EL.				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	1 799 026
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	1 799 026
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	20 132 960
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
Provisions pour risques financiers			8X	684 000	8Y
Provisions pour risques chantiers (PAT)			8Z	5 989 000	9A
Provisions pour pénalités			9B	928 515	9C
Provisions pour dépréciation *					
Stocks			9D	352 531	9E
Comptes courants			9F	1 912 000	9G
			9H		9J
Charges à payer					
Participation			9K	2 227 808	9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	13 123 854	YO
			↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA EES - CLEMESSY TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	4 160 784	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
						- Autres réserves	ZD	925 114					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	21 174 024		Dividendes		ZE	24 409 694					
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I	0F	25 334 809		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG						
				TOTAL II			ZH	25 334 809					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	95 190 027		133 933 841					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)	J8	8 785 394		XQ	14 064 664		13 970 346					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	14 940 297		30 441 830					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	4 229 164		6 497 958					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	44 008 810		51 340 679					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	172 432 964		236 184 656					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	4 145 372		4 747 581					
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	8 054 131		9 171 906					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	12 199 503		13 919 487					
	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	88 863 467		119 186 279					
DIVERS	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	37 923 499		59 839 342					
	- Montant brut des salaires *				0B	138 162 738							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1.18	%	1.32	%				
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies				RH								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies												
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	4 985 639	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	7 0 9 8 0 2 0 9 4 0 1 1 4 8					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SA EES - CLEMESSY TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1 Logiciels	23 928		23 928		
	2 Terrains et aménagements	3 338		3 338		
	3 Bâtiments et aménag bât	94 907		94 907		
	4 Install technique - outilla	231 072		231 072		
	5 Autres immo corporelles	529 109		528 422		686
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

			Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
			⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1								
	2								
	3								
	4								
	5		4 200	3 513	3 513				
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				1 548 023	
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				7 392 808	
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		3 513			(5 844 785)	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SA EES - CLEMESSY TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA EES - CLEMESSY TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N-1						
N-2						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SA EES - CLEMESSY TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA EES - CLEMESSY TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	3834.00	
Dont apprentis	YF	184.00	
Dont handicapés	YG	122.00	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	495 435 198	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	495 435 198	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	576 524	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	44 521	
Subventions d'exploitation reçues	OF	110 211	
Variation positive des stocks	OD	601 234	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	114 811	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	1 447 303	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	193 977 794	
Variation négative des stocks	OQ	5 522 953	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	58 257 627	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	5 279 270	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 203 423	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	264 241 068	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	232 641 433
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	232 641 433	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	-	/
Date de cessation	HR	/	/

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET

9 4 5 7 5 2 1 3 7 0 0 2 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SA EES - CLEMESSY TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE

ADRESSE (voie)

0018 Rue DE THANN

CODE POSTAL

68200

VILLE

MULHOUSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 263 021

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 33

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1 730

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SA

Dénomination

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES-PARTICIPAT

N° SIREN (si société établie en France)

492847843

% de détention

99.86

Nb de parts ou actions

1 263 021

Adresse :

N°

3-7

Voie

PLACE DE L'EUROPE

Code Postal

78140

Commune

VELIZY-VILLACOUBLAY

Pays

FRA

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 39 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET

9 4 5 7 5 2 1 3 7 0 0 2 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SA EES - CLEMESSY TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE

ADRESSE (voie)

0018 Rue DE THANN

CODE POSTAL

68200

VILLE

MULHOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

20

Forme juridique

SNC

Dénomination

PLS

N° SIREN (si société établie en France)

380131300

% de détention

99.99

Adresse :

N° 7

Voie

r. du Seil

Code Postal

44406

Commune

REZE

Pays

FRA

Forme juridique

SAS

Dénomination

EES - CLEMESSY MOTORS

N° SIREN (si société établie en France)

419064480

% de détention

100.00

Adresse :

N° 172

Voie

av. Aristide Briand

Code Postal

68200

Commune

MULHOUSE

Pays

FRA

Forme juridique

SAS

Dénomination

EES - GAME INGENIERIE

N° SIREN (si société établie en France)

314990185

% de détention

100.00

Adresse :

N° 17

Voie

de la Belle Etoile

Code Postal

91540

Commune

ORMOY

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

EES - EIS

N° SIREN (si société établie en France)

421197963

% de détention

100.00

Adresse :

N°

Voie

r. Roubadeau

Code Postal

13115

Commune

ST PAUL LES DURANCE

Pays

FRA

Forme juridique

Dénomination

CLEMESSY I&E

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Adresse :

N° 12

Voie

Weststrasse

Code Postal

77694

Commune

KEHL

Pays

DEU

Forme juridique

Dénomination

CLEMESSY ESPANA

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Adresse :

N° 26

Voie

r. Ronda del Sauce

Code Postal

47193

Commune

LA CISTERNICA (VALLADOLID)

Pays

ESP

Forme juridique

Dénomination

TESEO

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Adresse :

N° 25

Voie

r. A. Fleming

Code Postal

10040

Commune

DRUENTO (To)

Pays

ITA

Forme juridique

Dénomination

CLEMESSY SWITZERLAND

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Adresse :

N° 86B

Voie

Güterstrasse

Code Postal

4053

Commune

BALE

Pays

CHE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 9 4 5 7 5 2 1 3 7 0 0 2 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA EES - CLEMESSY TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE

ADRESSE (voie) 0018 Rue DE THANN

CODE POSTAL 68200

VILLE MULHOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

20

Forme juridique SAS Dénomination JAVEL

N° SIREN (si société établie en France) 775756620

% de détention 99.99

Adresse : N° 18 Voie de Thann

Code Postal 68200 Commune MULHOUSE

Pays

Forme juridique SARL Dénomination CLEMESSY RUS

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention 100.00

Adresse : N° Voie r. pereolouk BAT 1 Maison 10 1

Code Postal 99999 Commune MOSCOU

Pays RUS

Forme juridique SAS Dénomination 4ITEC 4.0

N° SIREN (si société établie en France) 829128420

% de détention 24.68

Adresse : N° Voie route de Chalampé

Code Postal 68390 Commune SAUSHEIM

Pays FRA

Forme juridique Dénomination CLEMESSY SHANGHAI

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention 100.00

Adresse : N° 28 Voie Xinjinqiao Roas Room 3507 35/

Code Postal 99999 Commune SHANGHAI

Pays CHN

Forme juridique Dénomination CLEMESSY AUTOMATIZARE

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention 100.00

Adresse : N° 161B Voie Soseaua Bucuresti Corp A

Code Postal 99999 Commune PITESTI

Pays ROU

Forme juridique Dénomination CLEMESSY NETHERLANDS

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention 100.00

Adresse : N° 1 Voie Kapteynstraat

Code Postal 2201B Commune NORDWJK

Pays NLD

Forme juridique SAS Dénomination CLEMESSY MAROC

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention 99.72

Adresse : N° 7 Voie r. du Capitaine Vuillanier Ain

Code Postal 20250 Commune CASABLANCA

Pays MAR

Forme juridique SAS Dénomination EES - SEH

N° SIREN (si société établie en France) 393997499

% de détention 100.00

Adresse : N° 25 Voie Panhard et Levassor

Code Postal 78570 Commune CHANTELOUP LES VIGNES

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annex I III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)3
3 (1)Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET

9 4 5 7 5 2 1 3 7 0 0 2 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SA EES - CLEMESSY TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE

ADRESSE (voie)

0018 Rue DE THANN

CODE POSTAL

68200

VILLE

MULHOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

20

Forme juridique		Dénomination	CLEMESSY UK	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	C/O Pramex International Ltd				
	Code Postal	Commune	LONDON	Pays	GBR		
Forme juridique	SARL	Dénomination	CLEMESSY TANGER	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	Zone d'exploitation Lot 40A				
	Code Postal	Commune	TANGER	Pays	MAR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	LEBAS INDUSTRIE	N° SIREN (si société établie en France)	482288842	% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	r. Pierre et Marie Curie Syner				
	Code Postal	Commune	LEZENNES	Pays	FRA		
Forme juridique	SAS	Dénomination	EES - MECI	N° SIREN (si société établie en France)	389063975	% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	ZI La Limoise				
	Code Postal	Commune	ISSOUDUN	Pays	FRA		
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie					
	Code Postal	Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie					
	Code Postal	Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie					
	Code Postal	Commune		Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site Internet : www.kpmg.fr

Eiffage Energie Systèmes Clemessy Société Anonyme

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Document certifié
conforme
à l'original
Pierre Guillemot
Directeur Général

Exercice clos le 31 décembre 2020
Eiffage Energie Systèmes - Clemessy
Société Anonyme
18 rue de Thann - 68057 Mulhouse
Ce rapport contient 36 pages



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Eiffage Energie Systèmes - Clemessy Société Anonyme

Siège social : 18 rue de Thann - 68057 Mulhouse
Capital social : €.19.281.029

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société Eiffage Energie Systèmes - Clemessy S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eiffage Energie Systèmes - Clemessy S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note « Méthode retenue pour les contrats à LT » de l'annexe aux comptes annuels, votre société comptabilise le chiffre d'affaires et le résultat de ses contrats à long terme selon la méthode de l'avancement. Nous avons apprécié les hypothèses retenues et revu les calculs effectués par votre société.

Les modalités de détermination de la valeur d'utilité des titres de participation et des éventuelles provisions y afférents sont présentées dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

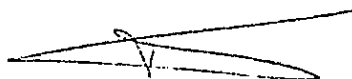
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 26 mars 2021

KPMG Audit IS



Philippe Bourhis
Associé

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 325 623	497 935	827 688	1 158 558
Concessions, brevets et droits similaires	14 909 187	14 682 314	226 873	398 685
Fonds commercial	401 523	379 523	22 000	22 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	3 612 728	920 719	2 692 009	2 706 577
Constructions	32 213 193	23 727 656	8 485 536	9 114 667
Installations techniques, matériel, outillage	18 839 926	15 144 211	3 695 715	4 628 179
Autres immobilisations corporelles	20 255 975	16 698 960	3 557 014	3 825 831
Immobilisations en cours	1 384 251		1 384 251	1 460 896
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	70 661 306	51 186 680	19 474 626	25 321 435
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	539 191	523 099	16 092	14 069
Prêts	4 489 176		4 489 176	4 831 827
Autres immobilisations financières	729 091		729 091	680 794
ACTIF IMMOBILISE	169 361 170	123 761 098	45 600 072	54 163 517
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	3 396 857	576 398	2 820 459	3 438 415
En-cours de production de biens	8 407 004		8 407 004	13 763 527
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2 129 584		2 129 584	1 237 480
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	461 264		461 264	415 377
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	340 341 983	2 066 027	338 275 956	282 850 159
Autres créances	69 713 291	2 257 583	67 455 708	43 665 244
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	13 051 464		13 051 464	3 253 718
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	114 845		114 845	827 994
ACTIF CIRCULANT	437 616 292	4 900 008	432 716 284	349 451 914
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	606 977 462	128 661 106	478 316 356	403 615 431

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 19 281 029)	19 281 029	19 281 029
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 928 103	1 928 103
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 343 586	418 471
Report à nouveau		4 160 785
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	10 605 547	21 174 025
Acomptes sur dividendes	0	0
Subventions d'investissement	656 769	886 363
Provisions réglementées	582 548	952 117
CAPITAUX PROPRES	34 397 582	48 800 892
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	188 689	198 689
AUTRES FONDS PROPRES	188 689	198 689
Provisions pour risques	22 693 344	30 098 891
Provisions pour charges	2 106 479	2 139 275
PROVISIONS	24 799 823	32 238 166
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73 949	850 546
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	30 806	30 806
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 936 148	2 570 302
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 621 879	79 332 863
Dettes fiscales et sociales	123 542 633	121 424 733
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	317 533	
Autres dettes	9 758 188	13 531 178
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	160 649 126	104 637 257
DETTES	418 930 262	322 377 684
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	478 316 356	403 615 431

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	68 309	1 872	70 180	
Production vendue de biens	94 461	41 715	136 176	
Production vendue de services	480 589 106	18 793 358	499 382 464	605 631 523
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	480 751 876	18 836 944	499 588 820	605 631 523
Production stockée			-5 477 392	-6 057 295
Production immobilisée			117 140	175 665
Subventions d'exploitation			110 211	725 695
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			18 049 748	12 364 032
Autres produits			595 058	1 843 397
PRODUITS D'EXPLOITATION			512 983 586	614 683 017
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			76 596	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			94 971 355	91 238 573
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-555 673	138 113
Autres achats et charges externes			173 242 717	236 184 656
Impôts, taxes et versements assimilés			12 205 709	13 919 488
Salaires et traitements			141 438 536	154 799 532
Charges sociales			56 948 745	58 167 974
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 285 354	5 212 236
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 398 519	982 504
Dotations aux provisions			9 280 015	7 987 882
Autres charges			1 203 426	16 296 988
CHARGES D'EXPLOITATION			495 495 299	584 927 946
RESULTAT D'EXPLOITATION			17 488 287	29 755 070
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			887 851	586 935
Perte supportée ou bénéfice transféré			601 224	
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			4 142 940	721 954
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			24	1 650
Autres intérêts et produits assimilés			820 844	245 947
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			1 548 023	6 982 886
Différences positives de change			969	14 874
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			6 512 800	7 967 311
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			10 264 809	4 109 942
Intérêts et charges assimilées			47 346	2 238 183
Différences négatives de change			51 868	7 482
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			10 364 023	6 355 608
RESULTAT FINANCIER			-3 851 223	1 611 703
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			13 923 690	31 953 708

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		145 383
Produits exceptionnels sur opérations en capital	233 794	1 566 723
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 075 274	3 406 396
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 309 069	5 118 502
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 592	2 001 368
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	687	1 430 348
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 934 740	3 255 524
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 938 019	6 687 240
RESULTAT EXCEPTIONNEL	371 050	-1 568 738
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 227 806	4 791 334
Impôts sur les bénéfices	1 461 387	4 419 612
TOTAL DES PRODUITS	522 693 305	628 355 765
TOTAL DES CHARGES	512 087 758	607 181 740
BENEFICE OU PERTE	10 605 547	21 174 025

Annexes

La société EES CLEMESSY est une SA au capital de 19.281.029,06 euros.

Elle intervient en France et à l'étranger, dans les domaines du génie électrique et mécanique, principalement au service des industries.

La société a un exercice de 12 mois se clôturant le 31 décembre.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 17 mars 2021.

Elle fait partie du périmètre consolidé du Groupe EIFFAGE ; elle est consolidée par intégration globale.

Conformément aux articles L.233-17 et R.233-15 du Code de Commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet :

- Ni un ni plusieurs associés représentant au moins 1/10 du capital ne sont opposés à cette exemption ;
- Les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont intégrés globalement (ou mis en équivalence) dans les comptes consolidés de l'ensemble plus grand (société EIFFAGE) ;
- Les comptes consolidés de l'ensemble plus grand (société EIFFAGE) sont certifiés et mis à la disposition des associés de la société, en même temps que ces comptes individuels (et autres documents) avant l'assemblée générale devant les approuver.

Sauf indication contraire, tous les chiffres cités dans l'annexe aux comptes sont exprimés en euro.

1. Contentieux et litiges

Aucun contentieux ou litige de nature significative n'est à signaler.

2. Evènements significatifs de l'exercice

La crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19 a impacté l'activité de la société notamment sur le premier semestre avec l'arrêt de nombreux chantiers suite à la décision de confinement prise par le gouvernement le 16 mars. La reprise des chantiers s'est faite progressivement avec la mise en place de protocoles sanitaires et depuis, les effets de la pandémie ont été limités, même lors des périodes de confinement et de couvre-feu du dernier trimestre. La société est une filiale du groupe Eiffage qui dispose d'une structure financière solide.

3. Evènements post-clôture

Aucun évènement marquant post clôture n'est à signaler.

Base de préparation des comptes annuels

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du plan comptable général adopté par l'Autorité des normes comptables dans son règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général (règlement homologué par arrêté du 8 octobre 2018, et publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018).

Les conventions comptables d'établissement et de préparation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Seules sont détaillées dans l'annexe les informations obligatoires et ou significatives.

Méthode retenue pour les contrats à LT

La méthode de l'avancement définie par les articles 622-2 à 622-7 du PCG est appliquée à tous les chantiers de la société.

Les résultats à l'avancement sont fondés sur les résultats prévisionnels à fin de chantier révisés périodiquement.

La société utilise la méthode de l'avancement par les coûts pour mesurer l'avancement des travaux exécutés.

Des provisions pour risques sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles à terminaison, déterminées à partir d'une analyse des données économiques et financières prévisionnelles de chaque contrat.

Ces prévisions peuvent tenir compte de montants susceptibles d'être obtenus au titre des réclamations déposées lorsque leur perception est jugée hautement probable.

Opérations faites en commun

Les comptes des sociétés en participation françaises, dont la société est gérante, sont totalement intégrés aux comptes annuels quelque soit le pourcentage de détention. La quote-part de résultat revenant aux associés non gérants est comptabilisée dans les rubriques "bénéfice transféré" ou "perte transférée".

En ce qui concerne les sociétés en participation françaises non gérées et les joint-ventures à l'étranger, seuls sont pris en compte les résultats à hauteur de la quote-part revenant à la société.

ImmobilisationsImmobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation ou ne sont pas amorties mais peuvent faire l'objet d'une dépréciation chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement sont, sauf cas particulier, prises en charge dans l'exercice.

Fonds commercial

Les fonds commerciaux sont dépréciés lorsque la valeur vénale ou la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production ou à leur valeur d'apport. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

En cas de création de l'immobilisation, les charges financières d'intérêts intercalaires et certaines charges directement affectées à la conception, à la construction et au financement de l'immobilisation supportées pendant la période de construction de l'ouvrage et jusqu'à sa mise en service sont incorporés au coût.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les éléments d'actif immobilisé sont amortis selon les durées de vie estimées, en fonction de la nature des biens, selon le mode linéaire. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- | | |
|--|----------------|
| - Constructions | de 10 à 40 ans |
| - Installations techniques, matériels et outillage | de 3 à 15 ans |
| - Autres immobilisations corporelles | de 3 à 10 ans |

Dépréciations exceptionnelles

Dès qu'il existe un indice de perte de valeur à la date d'inventaire, la valeur actuelle de l'immobilisation concernée est estimée.

Une dépréciation exceptionnelle est constatée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur brute, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition additionné des frais liés à leur acquisition ou à leur valeur réévaluée au 31 décembre 1976. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres éventuellement corrigés pour tenir compte de leurs perspectives de plus-values d'actifs, de développement et de rentabilité.

Stocks

Méthode d'évaluation et de dépréciation

Les stocks de matières premières et fournitures sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat.

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de revient, intérêts exclus.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et éventuellement dépréciées en fonction de leurs perspectives de recouvrement.

Provisions**Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressources sans contrepartie attendue. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Ecart de conversion

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change, les différences de conversion sont inscrites dans la rubrique "écart de conversion".

Les pertes latentes sont constatées en provision pour risques et charges à hauteur de l'écart de conversion actif alors que les gains latents ne sont pas comptabilisés.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté selon la méthode de l'avancement. Il correspond à l'ensemble des situations acceptées à la date d'arrêté des comptes majorées des travaux effectués non facturés (Produit à recevoir) ou minorés des travaux facturés par avance (Produit constaté d'avance).

Résultats des filiales sociétés de personnes et assimilées

Dans la mesure où les clauses statutaires le permettent, les résultats des sociétés de personnes et assimilées de l'année en cours sont comptabilisés en produits à recevoir s'il s'agit de bénéfices, ou en charges à payer s'il s'agit de pertes, en contrepartie du compte de résultat financier.

Engagements de retraite

La société procède à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite et d'indemnités de départ pour l'ensemble de son personnel.

Dans le cadre des conventions collectives de la profession, l'entreprise a obligation de verser des indemnités aux Cadres et Etam lors de leur départ à la retraite, les autres obligations de retraite étant assurées par les caisses auxquelles l'entreprise est affiliée.

L'engagement de l'entreprise au titre des IFC prend en compte les modifications de barème intervenues dans la convention collective de la Métallurgie.

Les engagements à ce titre sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite et au salaire de fin de carrière.

Cette évaluation prend en compte notamment :

- une projection des salaires jusqu'à la date de départ à la retraite,
- les taux de rotation du personnel et les tables de mortalité,
- le taux d'actualisation de 0,5 % des engagements ainsi calculés.

Les éléments à ce titre ne sont pas provisionnés mais portés dans la liste des engagements hors bilan.

Informations sur Bilan et Compte de Résultat

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Acquisitions
Frais d'établissement et de développement	1 325 623		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 227 218		107 420
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 552 842		107 420
Terrains	3 546 603		69 464
Dont composants			
Constructions sur sol propre	10 774 634		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	20 697 083		836 383
Install. techniques, matériel et outillage ind.	18 362 896		708 102
Installations générales, agenc., aménag.	3 591 138		388 873
Matériel de transport	507 138		2 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 459 987		835 948
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	1 460 896		997 450
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 400 375		3 838 220
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	70 661 306		
Autres titres immobilisés	539 191		
Prêts et autres immobilisations financières	5 512 621		23 200
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	76 713 118		23 200
TOTAL GENERAL	167 666 335		3 968 840

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement			1 325 623	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		23 928	15 310 710	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		23 928	16 636 334	
Terrains		3 339	3 612 728	
Constructions sur sol propre			10 774 634	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		94 907	21 438 559	
Installations techn., matériel et outillages ind.		231 072	18 839 926	
Installations générales, agencements divers		10 267	3 969 744	
Matériel de transport			509 138	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		518 842	15 777 093	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	1 074 077	19	1 384 251	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 074 077	858 446	76 306 072	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			70 661 306	
Autres titres immobilisés			539 191	
Prêts et autres immobilisations financières		317 553	5 218 268	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		317 553	76 418 765	
TOTAL GENERAL	1 074 077	1 199 928	169 361 170	

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	167 065		330 870		497 935
Autres immobilisations incorporelles	14 500 262		279 232	23 928	14 755 566
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 667 327		610 102	23 928	15 253 501
Terrains	840 026		84 032	3 339	920 719
Constructions sur sol propre	7 476 986		421 912		7 898 898
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations générales, agenc., aménag.	14 880 065		1 043 601	94 907	15 828 758
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 734 717		1 640 566	231 072	15 144 211
Installations générales, agenc. et aménag. divers	2 656 096		237 245	10 267	2 883 074
Matériel de transport	467 173		30 256		497 429
Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 609 163		1 227 450	518 156	13 318 457
Emballages récupérables, divers					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	52 664 225		4 685 062	857 741	56 491 546
TOTAL GENERAL	67 331 552		5 295 164	881 669	71 745 047

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin d'exercice
Provisions glissements miniers, pétroliers						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix	32 513			32 513		
Amortissements dérogatoires	903 904		1 839	338 895		566 848
Dont majorations exceptionnelles de 30 %						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées	15 700					15 700
PROVISIONS REGLEMENTEES	952 117		1 839	371 408		582 548
Provisions pour litiges	8 079 950		2 853 015	6 009 148		4 923 817
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions, obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement immobilisations						
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.						
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges	24 158 216		9 310 090	13 592 300		19 876 006
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	32 238 166		12 163 105	19 601 448		24 799 823
Dépréciations immobilisations incorporelles	306 271					306 271
Dépréciations immobilisations corporelles						
Dépréciations titres mis en équivalence						
Dépréciations titres de participation	45 339 871		7 392 809	1 546 000		51 186 680
Dépréciations autres immobilis. financières	525 122			2 023		523 099
Dépréciations stocks et en cours	415 741		352 531	191 874		576 398
Dépréciations comptes clients	1 789 872		1 036 918	760 763		2 066 027
Autres dépréciations	414 853		1 921 070	78 341		2 257 583
DEPRECIATIONS	48 791 731		10 703 328	2 579 001		56 916 058
TOTAL GENERAL	81 982 014		22 868 272	22 551 856		82 298 430
Dotations et reprises d'exploitation			10 678 534	17 454 927		
Dotations et reprises financières			10 264 809	1 548 023		
Dotations et reprises exceptionnelles			1 924 929	3 548 907		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice						

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	4 489 176	301 260	4 187 917
Autres immobilisations financières	729 091	729 091	
Clients douteux ou litigieux	1 108 884	1 108 884	
Autres créances clients	339 233 099	339 233 099	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	67 844	67 844	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	92 762	92 762	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	14 007 045	14 007 045	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	816 060	816 060	
Groupe et associés	46 363 371	46 363 371	
Débiteurs divers	8 234 941	8 234 941	
Charges constatées d'avance	114 845	114 845	
TOTAL GENERAL	415 257 119	411 069 202	4 187 917

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	4 831 094
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	341 398
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	73 949	73 949		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	30 806			30 806
Fournisseurs et comptes rattachés	119 621 879	119 621 879		
Personnel et comptes rattachés	29 315 993	29 315 993		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 776 249	25 776 249		
Etat : impôt sur les bénéfices	5 222 063	5 222 063		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	60 261 575	60 261 575		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	3 098 022	3 098 022		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	317 533	317 533		
Groupe et associés	6 185 278	6 185 278		
Autres dettes	3 572 909	3 572 909		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	160 649 126	160 649 126		
TOTAL GENERAL	414 125 382	414 094 576		30 806

Emprunts souscrits en cours d'exercice	229 496
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 000
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

Eléments	Valeurs nettes	Durée amortissement
Prototype projet Licorne		4 ans ans ans ans ans ans ans ans
TOTAL		

Eléments	Valeurs nettes	Durée amortissement
AXORYS AUTO CY	1 991	ans
SOUDELEC	20 000	ans
BRUZ	1 000	ans
VIEUX CHARMONT	1 000	ans
RENNES	93 296	ans
LES ULIS	186 593	ans
CATHALA	24 392	ans
		ans
TOTAL	328 271	

Libellé	31/12/2020
CHARGES A PAYER	
DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH	
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH	64 748 824,74
AUTRES DETTES	
TOTAL AUTRES DETTES	605 791,83
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	45 395 740,79
TOTAL CHARGES A PAYER	110 750 357,36

Libellé	31/12/2020
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	
TOTAL CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	114 845,39
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	114 845,39
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
TOTAL	-160 649 125,77
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-160 649 125,77

Libellé	31/12/2020
TOTAL	192 645 088,48
TOTAL	192 645 088,48
PRODUITS A RECEVOIR	
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES	
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES	-520,54
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	185 917 374,80
AUTRES CREANCES	
TOTAL AUTRES CREANCES	6 865 718,68
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	192 782 572,94
PRODUITS A RECEVOIR	
GRUPE BENEFICE DES GIE/SCI/SNC	
TOTAL GRUPE BENEFICE DES GIE/SCI/SNC	460 996,54
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	460 996,54

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	

Actions ordinaires

1 264 751

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
Travaux	434 660 585	17 681 930	452 342 515	577 666 455
Prestations de services	2 050 449	763 032	2 813 481	
Produits accessoires	44 040 843	391 982	44 432 825	27 965 068
Total	480 751 876	18 836 944	499 588 820	605 631 523

	Capital	Primes liées au capital	Écart de réévaluation	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total
Situation ouverture de l'exercice	19 281 029			2 346 574	4 160 785	21 174 025	952 117	47 914 529
Affectation de l'exercice				25 334 809	-4 160 785	-21 174 025		
Distribution de l'exercice				-24 409 694				-24 409 694
Augmentation de capital								
Réduction de capital								
Autres variations						10 605 547	287 201	10 892 748
Situation clôture de l'exercice	19 281 029			3 271 689		10 605 547	1 239 318	34 397 583

Nature des charges	Montant
Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées	687
Autres charges exceptionnelles	2 592
Amortissements dérogatoires et exceptionnels	11 650
Provisions exceptionnelles	1 923 090

TOTAL	1 938 019
--------------	------------------

Nature des produits	Montant
Produits de cessions d'immobilisations corporelles	4 200
Subventions d'investissements virées à résultat	229 594
Autres produits exceptionnels / divers	32 513
Reprises sur amortissements dérogatoires	338 895
Reprises sur provisions exceptionnelles	3 177 499
Transfert de charges exceptionnelles	-1 473 632

TOTAL	2 309 069
--------------	------------------

Engagements financiers et autres informations

Postes du compte de résultat	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	13 923 690	-1 686 253	12 237 437
Résultat exceptionnel	371 050	-44 937	326 113
Participation des salariés	-2 227 806	269 802	-1 958 003
RESULTAT COMPTABLE	12 066 934	-1 461 387	10 605 547

Rubriques	Montants hors bilan	
	Engagements donnés	Engagements reçus
Indemnité de fin de carrière et autres engagements en faveur du personnel	32 726 000	
Avals et cautions	133 296 000	5 235 000
Vis à vis des sociétés de personnes (SNC, SCI, GIE)	6 097 000	
Autres engagements		
	dont Loyers	30 704 902
	Autres	

	Effectifs
Cadres	968
Agent de maîtrise, technicien	2 189
Ouvriers	677
Total	3 834

Identite des societes meres
consolidant les comptes de la
société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
EIFFAGE 3-7 PLACE DE L'EUROPE 78140 VELIZY VILLACOUBLSA		392 000 000	100,00 %

Dénomination	Capital	Capitaux Propres Hors Capital	Q.P. capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts, avances	Cautions	Chiffre d'affaires	Résultat	Dividendes encaissés
				Valeur brute	Valeur nette					

I : Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute comptable excède 1% du capital

FILIALES (plus de 50%)

Filiales françaises :

JAVEL	250 000	295 933	100,00%	2 321 909	540 909				4 983	
EES CLEMESSY MOTORS	305 000	-664 027	100,00%	4 605 309				6 662 946	-621 307	
EES GAME INGENIERIE	2 000 000	5 165 918	100,00%	25 126 434	7 166 434			11 804 743	975 648	
EES EIS	37 000	1 691 358	100,00%	4 381 225	1 728 225			10 447 422	390 033	110 000
EES SEH	770 000	-730 186	100,00%	4 299 911	39 911		50 000	6 251 819	-916 250	
LEBAS INDUSTRIES	300 000	1 880 914	100,00%	5 001 990	2 180 990			4 365 051	-896 622	702 000
EES MECI	500 245	-996 673	100,00%	2 264 352				9 760 096	-178 407	
SOCIETE PRECISION GENERALE	1 200 000	-1 117 759	100,00%	4 154 266	82 266		541 644	8 233 992	-994 238	

Filiales étrangères :

CLEMESSY I&E GMBH	5 185 000	5 062 039	100,00%	5 226 402	5 226 402			1 347 025	3 648 586	2 300 000
CLEMESSY SWITZERLAND AG	370 302	-367 306	100,00%	253 271	253 271			2 306 533	362 262	
CLEMESSY AUTOMATIZARE SRL	231 007	417 499	100,00%	1 306 695	648 695			1 010 124	87 087	
CLEMESSY SHANGHAI LLC	1 145 376	-1 316 462	100,00%	1 245 517				471 675	-152 589	
CLEMESSY MAROC SAS	527 800	-1 964 918	100,00%	3 723 788		5 599 442	15 596 400	16 491 388	-3 034 266	
CLEMESSY RUS SARL	1 049 471	-396 524	100,00%	1 620 000	-653 000	50 000		166 228	-66 024	
CLEMESSY ESPANA SL	370 000	483 189	100,00%	370 000				941 219	-134 150	
HYLINE SA	1 350 000	-1 814 135	100,00%	1 193 711		2 600 000	1 350 000	13 493 134	-656 915	
TESEO SPA	136 800	243 590	100,00%	3 207 089	380 089			5 321 883	-185 744	

PARTICIPATIONS (10 à 50%)

AUTRES PARTICIPATIONS

II : Renseignements globaux concernant les filiales ou participations dont la valeur brute comptable n'excède pas 1% du capital

Filiales non reprises au paragraphe I

Sociétés françaises :

PLS SNC	152 434	152 434								570 000
---------	---------	---------	--	--	--	--	--	--	--	---------

Sociétés étrangères :

CLEMESSY UK	2 002					221 553				
CLEMESSY TANGER	10 000					80 000				
CLEMESSY NETHERLAND	100 000			47 000						

Participation non reprises au paragraphe I

Sociétés françaises :

4ITEC 4.0 SAS	95 000					30 000				
---------------	--------	--	--	--	--	--------	--	--	--	--

Informations sur la convention d'Intégration Fiscale

La société est intégrée fiscalement dans le groupe EIFFAGE, depuis le 1er janvier 2009.

La convention fiscale est celle de la neutralité au regard de la charge d'impôt : la société supporte et constate en comptabilité la charge d'impôt qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale.

En cas de sortie du groupe fiscal, les déficits réalisés pendant la période d'intégration restent définitivement acquis à la société chef de file du groupe.

Médailles du Travail

L'engagement de la société au titre des Médailles du Travail a été provisionné au 31 décembre 2020 pour un montant de 2.061.479 €.

Rémunérations du dirigeant

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée car cela conduirait à communiquer une rémunération individuelle.

CAC : honoraires

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe EIFFAGE.

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEMESSY
Société Anonyme au capital de 19 281 029,06 Euros
Siège social : 18 rue de Thann - 68200 MULHOUSE
RCS MULHOUSE B 945 752 137

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt et un,
le 12 avril à 11 heures

Les actionnaires de la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEMESSY, Société Anonyme au capital de 19 281 029,06 Euros, dont le siège est à MULHOUSE (68200) 18 rue de Thann, se sont exprimés en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation en date du 26 mars 2021.

...

PREMIERE RESOLUTION
APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- ♦ du Rapport de Gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2020
 - ♦ du Rapport du Commissaire aux Comptes
 - ♦ des comptes annuels de la Société, compte de résultat, bilan et annexe
- approuve le bilan et les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 dans toutes leurs parties, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports,
- fixe le résultat de l'exercice à 10 605 547,24 Euros.

Cette résolution est adoptée par les actionnaires représentés par 2 964 voix POUR et 0 voix CONTRE et par les actionnaires ayant voté par correspondance par 2 526 047 voix POUR et 0 voix CONTRE

...

TROISIEME RESOLUTION
AFFECTATION DU RESULTAT ET FIXATION DU DIVIDENDE

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de répartir comme suit le résultat de l'exercice 2020 :

- Résultat net de l'exercice 2020	10 605 547,24 EUR
- Report à nouveau 2019	0,00 EUR
- Résultat à affecter	10 605 547,24 EUR
- Dividende versé à 1 264 751 actions x 6,75 EUR	8 537 069,25 EUR
- Report à nouveau	2 068 477,99 EUR

Elle fixe en conséquence le dividende à 6,75 Euros pour chacune des actions composant le capital social et y ayant droit du fait de leur date de jouissance.

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard dans les quinze jours suivant la date de l'Assemblée Générale.

Lorsqu'il est versé à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, le dividende est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 2^e du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale constate qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

(en Euros)	2017	2018	2019
Montant global du dividende distribué	24 346 456,75	21 311 054,35	24 409 694,30
Dividende net par action	19,25	16,85	19,30

Pour les personnes physiques bénéficiaires du dividende et résidentes fiscales en France, le dividende versé au titre des exercices 2017, 2018 et 2019 donnait droit à un abattement de 40 %.

Cette résolution est adoptée par les actionnaires représentés par 2 964 voix POUR et 0 voix CONTRE et par les actionnaires ayant voté par correspondance par 2 526 047 voix POUR et 0 voix CONTRE

...

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Pierre GUILLEMINOT
Directeur Général

